



Carl Cunningham

Associé

Cochef, Droit du travail

T : 416.777.4847 / C : cunninghamc@bennettjones.com

Toronto

FORMATION

Université de Windsor, B.A., 1996, avec distinction

Université de Windsor, LLB, 1999

ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 2001

Carl Cunningham fournit des conseils stratégiques en matière d'emploi à la direction (y compris l'intégration et la cessation d'emploi des cadres supérieurs) et fournit fréquemment des conseils concernant le transfert d'employés dans le cadre de transactions organisationnelles complexes.

La pratique de Carl comprend la prestation de conseils aux employeurs sous réglementation fédérale et provinciale concernant tous les aspects du droit du travail. Carl aide les employeurs à établir la relation d'emploi, comme la rédaction et la négociation de contrats de travail, de changements d'ententes de contrôle et de politiques en milieu de travail, et à se conformer aux lois applicables, comme les normes d'emploi, la santé et la sécurité et le Code des droits de la personne. Il fournit également des conseils stratégiques aux clients sur les questions qui surviennent au cours de la relation d'emploi, telles que la gestion de l'absentéisme, le recours à des entrepreneurs indépendants, l'accommodement des travailleurs blessés, l'administration de mesures disciplinaires et la réponse aux allégations de harcèlement en milieu de travail. Dans le cas où la relation d'emploi prend fin, Carl fournit aux employeurs des conseils sur les moyens rentables de structurer les forfaits de cessation d'emploi et les réductions d'effectifs.

En plus de fournir aux employeurs des conseils stratégiques, Carl représente également des employeurs dans un large éventail de conflits d'emploi. Il assiste fréquemment à des médiations et comparait devant la Cour supérieure de justice pour des litiges de congédiement injustifié et des réclamations liées à la violation d'obligations d'après-mandat, y compris la demande et la réponse à des injonctions. Carl représente également des employeurs devant des tribunaux liés au travail et à l'emploi, y compris le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario, le Conseil canadien des relations industrielles, la Commission des relations de travail de l'Ontario, les conseils d'arbitrage et les enquêtes du coroner.

Carl donne également des conseils sur les questions de droit de la vie privée des employés.

Carl est reconnu comme l'un des « avocats de premier plan de moins de 40 ans » au Canada dans l'édition 2014 des prix annuels Étoiles montantes de Lexpert.